

Supervision en sophrologie et sophrothérapie

> La supervision pourquoi ?

Pour tout thérapeute, s'interroger sur sa pratique, son positionnement et ses propres difficultés est essentiel pour œuvrer dans la sérénité. Le rôle du superviseur consiste précisément en un accompagnement de nature à favoriser prises de conscience et éclaircissements quant à la pratique. Il s'agit d'une réflexion commune et d'un partage interactif avec des propositions de solutions pour des cas qui posent question. Cette matinée de supervision en visioconférence présente pour chacun la possibilité de bénéficier d'un éclairage par rapport à certains cas complexes, mais aussi de faire le point sur les avancées, la recherche et l'évolution de nos protocoles, autant d'échanges, de réflexions et de partage permettant d'enrichir sa pratique.

> Objectif

Acquérir ou approfondir son savoir-faire afin de développer de nouvelles compétences
Étendre ses connaissances en regard de sa pratique professionnelle.

> Contenu

Discussions à partir des cas pratiques exposés par les participants
- Partage d'hypothèses, de réflexions, d'expériences
- Accompagnement, éclairage et soutien en fonction des demandes
- Démonstrations et pratiques à partir des besoins pédagogiques exprimés
- Réactualisation des pratiques et des connaissances.

> Public concerné et pré-requis

Les sophrologues, sophrothérapeutes et praticiens en thérapies brèves, dans une optique d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

> Moyens pédagogiques

Présentation et analyse de cas cliniques.

Une attestation est délivrée à l'issue de la supervision.

> Formatrice

Michèle FREUD, Psychothérapeute, diplômée en sophrothérapie, psychologie, psychopathologie clinique et E.D.M.R. adultes, enfants et adolescents.

Pour toute demande individuelle de supervision (par visioconférence ou en présentiel), vous renseigner à l'adresse mfreud@wanadoo.fr



FICHE TECHNIQUE

DATES

1/10/2021

DURÉE

3 h 30

En visioconférence

TARIFS

Particuliers : 80 €

EFFECTIF

5 personnes minimum

8 personnes maximum

HORAIRES

9 h – 12 h 30

SE PERFECTIONNER